

CitéFlor, des modules végétalisés 'clés en main' !

Basée à Martillac, près de Bordeaux, la société CitéFlor imagine et conçoit des solutions de végétalisation hors-sol prêtes à l'emploi. Ses atouts : une expertise au service des collectivités (conception, mise en culture, livraison), un centre de production interne de 7 000 m², où sortent environ 10 000 suspensions/an, et un concept phare, le CityMur®.

Tout a commencé en 1999. Fabrice Boinard, alors manager technique dans une entreprise de vente en produits horticoles, a une idée. 'La' bonne idée : celle de vendre des solutions de végétalisation hors-sol prêtes à l'emploi. Explications. "A cette époque, nous étions en plein 'boom' du fleurissement, avec une nette préférence pour les annuelles, les jardinières et les suspensions. Mais les Villes n'avaient pas toutes des serres de production et les compétences requises pour produire ces annuelles. Je me suis dit : pourquoi ne pas leur vendre, sous contrats de culture, des jardinières 'clés en main', déjà végétalisées et 'prêtes à poser' ? Et je me suis lancé...". C'est ainsi que la société CitéFlor fût créée. Et les clients, séduits par les services proposés, n'ont pas tardé à se bousculer. Jusqu'à 25 000 jardinières étaient produites chaque année dans le centre horticole de l'entreprise, implanté à Martillac (33). "C'était les années fastes. Près de 15 jardiniers travaillaient dans les serres !" précise-t-il. Mais le marché des solutions de fleurissement hors-sol en suspensions commença à péricliter. Trop vite même. "En 2-3 ans, nous avons perdu la moitié de nos jardinières, en raison du contexte économique (nous sommes en 2008) et, bien évidemment, écologique. A partir de là, il a été difficile de vendre nos prestations aux collectivités". Mais Fabrice Boinard est un battant, convaincu que la crise est un tremplin pour trouver de nouvelles solutions...

En chiffres

- Création en 1999
- Effectif : 6 salariés
- CA : 600 000 €

Des colonnes fleuries aux CityMur®

"Le premier produit qui a 'sauvé' l'entreprise est la colonne fleurie. A disposer partout, où l'on veut (sous réserve de place disponible), ces colonnes, d'environ 2 m de haut, ont été, et sont toujours, proposées en location aux collectivités (70 €/mois/m³). Elles restent malgré tout notre propriété" indique le directeur de CitéFlor. Sur cette lancée, Fabrice Boinard imagine un module à végétaliser révolutionnaire, sorte de barrières végétalisées : le CityMur®, jusqu'à représenter les 3/4 de la production de CitéFlor. Une réussite. "Avec ce produit, breveté depuis 2011 et 100 % français, nous répondons parfaitement aux attentes des collectivités. Elles veulent gagner du temps, limiter l'entretien en raison d'un manque de main d'œuvre et faire des économies tout en proposant un cadre de vie agréable. Cela est possible grâce au CityMur®. Par exemple, d'après notre retour client, la main d'œuvre dédiée à l'arrosage a été divisée par 3" déclare-t-il.

Mais au juste, qu'est-ce qu'un CityMur® ? C'est un hybride entre une jardinière et un mur végétalisé. "C'est un concept modulaire de jardinières permettant l'implantation verticale de plantes afin de créer des garde-corps, des murets et des murs végétalisés. Il est facile à mettre en place, à déplacer, à inter-changer et à entretenir". Loués ou proposés à l'achat aux collectivités, les modules se composent d'un grillage en fil d'acier de 5 mm de diamètre, caractérisé par des mailles de 100 x 100 mm (où sont disposés les végétaux), d'un volume interne de terreau de 290 L et d'une réserve d'eau en aluminium de 30 L à leur base.




"Il faut sortir des schémas classiques de production horticole. Proposer des solutions prêtes à l'emploi, économiques et faciles d'entretien pour les agents. C'est l'avenir" déclare Fabrice Boinard, fondateur et directeur de CitéFlor.

Des compositions végétales au cas par cas

Les collectivités qui accordent leur confiance à CitéFlor ont à leur disposition l'expertise d'un producteur horticole. "En matière de fleurissement, le service public se dégrade dans certaines collectivités. En cause : un manque de savoir-faire et de technicité. Les agents sont aussi moins nombreux. De notre côté, nous avons les compétences ; c'est notre cœur de métier. Et nous sommes capables de répondre à toutes les demandes. Concrètement, nos clients nous laissent carte blanche. Ils n'ont qu'un souhait : fleurir mais ne pas avoir à entretenir, le moins possible en tout cas. Bien souvent, ils pointent du doigt la composition végétale qu'ils veulent en s'appuyant sur nos photos. On s'adapte au contexte urbain, géographique et clima-

tique, et proposons ce qu'il se fait de mieux. Trois collections végétales sont proposées : annuelles, vivaces et semi-arbustives" explique-t-il.

Dernière nouveauté, venant enrichir la gamme : le CityMur® 'Protect'. "Aujourd'hui, les Villes ont des contraintes majeures pour organiser des manifestations dans l'espace public, question de sécurité. Contre les voitures béliers, elles n'ont que le choix d'aligner des blocs en béton énormes et, il faut l'avouer, disgracieux. D'où l'idée de développer un CityMur® imposant, solide, dissuasif et végétalisé : le CityMur® 'Protect'" indique Fabrice Boinard, qui a plus d'une invention dans son sac, enfin dans ses serres, au service des collectivités.

 Voir plus de photos ?
www.espacepublicetpaysage.com